REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2016- 601 du 28 septembre 2016

REGULARISATION

chargeant **Madame Adidjatou MATHYS,** Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales, de l'intérim de **Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE**, Ministre d'Etat, chargé du Plan et du Développement, pour la période du **19 au 24 septembre 2016.**

LE PRESIDENT DE REPUBLIQUE,

CHEF DE LA L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;

Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1er : Pendant la durée de l'absence de **Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE**, Ministre d'Etat, chargé du Plan et du Développement, son intérim sera assuré, du 19 au 24 septembre 2016, par **Madame Adidjatou MATHYS**, Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 28 septembre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MTFPAS 2 MPD 2 AUTRES MINISTERES : 19 SGG 4 JORB 1.-